



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RN 126

Question écrite n° 68280

Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le désenclavement routier du bassin industriel de Castres-Mazamet. Durant plus de vingt ans celui-ci a été oublié des pouvoirs publics : faute de desserte routière satisfaisante, il a perdu 5 000 emplois et a régressé de la deuxième à la sixième place derrière Toulouse, Tarbes, Montauban, Albi et Rodez. Même Alès et Foix, dont l'histoire économique est moins dense que ce bassin, sont désormais desservis par un réseau autoroutier qui garantit leur avenir économique ! Sans l'opiniâtreté et l'enracinement sentimental du président d'un des grands laboratoires pharmaceutiques français, le Tarn serait aujourd'hui un désert industriel. Il lui rappelle que son prédécesseur a pu, lors de son déplacement, en 2002, dans le Tarn, mesurer la vive attente des élus et des chefs d'entreprise de ce bassin d'emplois. Il soulignait l'engagement de l'État en faveur de l'aménagement en route express à deux fois deux voies de la liaison Mazamet-Castres-Toulouse. Cette liaison a été inscrite par le CIAT du 18 décembre 2003 comme grande liaison d'aménagement du territoire. Mais, les opérations prévues dans ce cadre seraient menacées en raison d'une insuffisance de crédits de paiement. Si cela était le cas, la parole de l'État, exprimée par le secrétaire d'État à l'aménagement du territoire, venu à sa demande confirmer cette année l'engagement de l'État, serait prise en défaut. Aussi, il lui serait reconnaissant de bien vouloir lui préciser si la volonté exprimée par le Premier ministre dans sa déclaration de politique générale de soutenir les grands projets d'infrastructure, notamment routiers, aura une heureuse traduction pour le chantier de la RN 126.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a décidé, dans le cadre de sa politique de « croissance sociale », d'encourager l'investissement pour préparer l'avenir, notamment en modernisant les infrastructures et en réalisant de grands projets routiers et ferroviaires. Lors de sa réunion du 14 octobre 2005, le comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (CIACT), qui se substitue désormais au CIADT, a identifié sur l'ensemble du territoire des opérations prioritaires et notamment la déviation de Puylaurens sur la RN 126. Ce sont ainsi 6,8 millions d'euros d'autorisations de programme, dont 2,7 millions d'euros à la charge de l'État, qui seront mis à la disposition de la direction départementale de l'équipement du Tarn dans les tout prochains jours pour démarrer les travaux. Par ailleurs, la mise en service de la rocade nord de Castres est prévue au premier semestre 2006. Concernant la déviation de Saint-Alby, les procédures de remembrement vont se poursuivre au cours de l'année 2006. Enfin, la signature le 18 mai 2005 de la convention financière d'accélération des études de l'ensemble de la liaison Toulouse-Castres-Mazamet entre l'État, le conseil régional et le conseil général permet d'envisager la mise à l'enquête d'utilité publique du projet global en fin d'année 2006.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68280

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2005, page 6419

Réponse publiée le : 29 novembre 2005, page 11113